

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ABONNEMENT.

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 8

Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 20
 Trois mois 10

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
 Chez DONGREL et BULLIER,
 Place de la Bourse, 33 ;
 A. EWIG,
 Rue Talbot, 10.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 50 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :
 A PARIS,
 Chez M. HAYAS-LAFFITE et Cie,
 Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR,
6 Septembre 1877.

M. Thiers.

Voici le texte du rapport et du décret interdits hier à l'Officiel :

Monsieur le Président de la République,

Dès que vous avez appris la mort imprévue de M. Thiers, votre première pensée a été que l'Etat devait rendre un hommage solennel à la mémoire de votre illustre prédécesseur.

Pendant plus d'un demi-siècle M. Thiers a honoré et servi la France. Ecrivain, orateur, homme d'Etat, en tout il a occupé le premier rang. Placé à la tête du gouvernement le lendemain de nos malheurs, son patriotisme s'est trouvé à la hauteur de la tâche la plus difficile et la plus douloureuse. La France ne saurait oublier de tels souvenirs. C'est d'ailleurs pour elle un devoir de rendre à la tombe de M. Thiers tous les honneurs qu'un grand pays doit à ceux qu'il a jugés dignes de lui commander, et tous les partis, j'en suis sûr, s'associeront à ce témoignage de justice et de reconnaissance.

En conséquence, j'ai l'honneur de soumettre à votre signature le projet de décret ci-joint.

Le ministre de l'intérieur, DE FOURTOU.

Le Président de la République française décrète :

Art. 1^{er}. Les funérailles de M. Thiers auront lieu par les soins et aux frais de l'Etat.

Art. 2. Les ministres de l'intérieur et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Boen (Loire), le 4 septembre 1877.

Maréchal DE MAC-MAHON, DUC DE MAGENTA.

Par le Président de la République :
 Le ministre de l'intérieur, DE FOURTOU.
 Le ministre des finances, CAILLAUX.

Le corps ne sera pas embaumé ; la famille, assure-t-on, s'y oppose de la manière la plus absolue.

La famille de M. Thiers possède une sépulture au Père-Lachaise, allée des Acacias, à droite du rond-point Casimir-Périer. Cette sépulture se compose d'une chapelle de quatre mètres. Au-dessus de la porte, on lit, séparé par une ligne perpendiculaire : *Famille Dosne. Famille Thiers*. La tombe est placée dans la 30^e division, 1^{re} ligne, place 47, au-dessous du tombeau de la princesse Demidoff.

M. Thiers laisse deux testaments : l'un exclusivement relatif à sa fortune, dont M. Thiers et M^{lle} Dosne doivent hériter pour la plus grande partie ; des dons particuliers sont attribués à des neveux et à plusieurs de ses amis ; l'autre exclusivement politique, confié aux soins de M. Barthélemy Saint-Hilaire.

C'est M. Emile Ollivier qui, en sa qualité de directeur actuel de l'Académie française,

sera chargé de faire l'éloge de M. Thiers en répondant au récipiendaire qui aura été appelé à le remplacer sur son fauteuil.

Le cercueil de M. Thiers est construit en chêne capitonné en satin blanc. Une plaque d'argent est fixée sur le couvercle du cercueil sur laquelle se trouvent gravés les nom et prénom du défunt, son âge, la date de sa naissance et celle de sa mort ainsi que le titre d'ancien Président de la République française 1871-1873.

Les habitants de Belfort vont envoyer, pour le jour des funérailles, une immense couronne de fleurs qui devra être déposée sur le cercueil de M. Thiers.

Les employés et les ouvriers des mines d'Anzin ont envoyé une adresse de condoléance à M^{me} Thiers.

Le testament de M. Thiers a été déposé hier entre les mains de M. le président du tribunal de la Seine.

M. Thiers devait venir lundi à Paris. Des rendez-vous avaient été donnés à l'hôtel de la place Saint-Georges de trois à cinq heures.

M. Gambetta devait avoir une entrevue avec l'ancien président de la République ; il l'a attendu pendant une demi-heure et s'est retiré assez inquiet de cette absence inexplicable.

Ce n'est que fort tard dans la soirée que M. Gambetta en a eu l'explication.

Il sera donc éternellement dit que l'homme propose et que Dieu seul dispose.

M. Jules Grévy, qui était dans le Jura, est de retour à Paris.

Dans une réunion qui a été tenue avant-hier chez M. Hérold et à laquelle assistaient les notabilités des gauches, il a été décidé que M. Grévy serait invité à prendre la parole aux obsèques de M. Thiers.

Le Président de la République est rentré à Paris hier matin à 4 heures.

Le conseil des ministres s'est réuni à 9 heures, à l'Elysée.

Le conseil a décidé que la cérémonie des obsèques de M. Thiers aura lieu aux Invalides, honneur jusqu'ici exclusivement réservé aux militaires, mais que justifient amplement les éminents services rendus au pays par l'illustre défunt.

M^{me} Thiers a accepté avec empressement que les funérailles soient faites par les soins et aux frais de l'Etat.

Il a été décidé qu'elles auraient lieu samedi.

Hier, rien n'avait encore été réglé relativement aux détails de la cérémonie.

Des Invalides, le corps sera porté au cimetière du Père-Lachaise et inhumé dans le tombeau de la famille Thiers.

Le départ du Maréchal pour la Gironde, qui devait avoir lieu aujourd'hui jeudi, est retardé à dimanche soir.

La plupart des maires d'Alsace ont adressé à M^{me} Thiers, par lettres ou par télégrammes, l'expression de leur sympathie et de leur douleur à l'occasion de la mort de son illustre mari.

La plupart des ambassades et des délégations étrangères à Paris ont fait annoncer que leurs personnalités diplomatiques assisteraient aux obsèques de M. Thiers.

Voici le texte de la dépêche adressée par la Maréchale à M^{me} Thiers :

« Madame,
 » Veuillez recevoir l'assurance de toute ma sympathie dans le malheur qui vous frappe ; je m'associe de tout cœur à votre douleur.
 » DUCHESSE DE MAGENTA. »

Ce télégramme était expédié de Montcresson (Loiret), où se trouve en ce moment la Maréchale.

M. Louis-Adolphe Thiers était né à Marseille, le 15 avril 1797, d'une famille de commerçants en draps, ruinée par la Révolution (il était donc âgé de plus de quatre-vingts ans). Reçu avocat en 1820, il remporta la même année le prix proposé par l'Académie d'Aix et dont le sujet était l'*Eloge de Vauvenargues*.

L'année suivante, il vint chercher fortune à Paris où Manuel lui accorda sa protection et le fit entrer au *Constitutionnel*. Peu après, il commença à écrire son *Histoire de la Révolution française*.

En 1829, M. Thiers fonda avec MM. Mignet et Armand Carrel le *National*, qui devait jouer un rôle si malheureusement important dans la Révolution de 1830. On se rappelle que c'est dans les bureaux de ce journal que fut rédigée la fameuse protestation du 26 juillet qui servit de préface à la Révolution.

Dans la nuit du vendredi au samedi 31 juillet, M. Thiers se rendit à Neuilly, auprès du duc d'Orléans, pour lui proposer la lieutenance générale du royaume, et fut l'un des fondateurs de la royauté usurpatrice du 9 août, qui, à peine installée, le nomma conseiller d'Etat et secrétaire général au ministère des finances.

Député réélu en 1831, il occupa le ministère de l'intérieur, puis le ministère du commerce et des travaux publics, revint au ministère de l'intérieur et donna sa démission le 11 novembre 1834. Le 18 du même mois, il reprend ses fonctions dans le cabinet présidé par le maréchal Mortier, et le 13 décembre il est reçu membre de l'Académie française.

Le 26 août 1836, il se retire du cabinet, sur l'opposition du roi. En 1840, il devient président du conseil et ministre des affaires étrangères, et se retire de nouveau le 20 octobre. Le 26 juillet précédent, il avait fait les ordonnances relatives à la construction des fortifications de Paris.

De 1840 à 1845, il prépare son *Histoire du Consulat et de l'Empire*.

Sans cesse en lutte avec M. Guizot, qui personnifie le centre droit, alors qu'il représente lui-même le centre gauche, M. Thiers s'enfonça de plus en plus dans l'opposition à mesure que grandit l'influence de son rival. Pendant la session de 1848, il se montra très-agressif et fut l'un des principaux organisateurs du mouvement populaire qui devait emporter la monarchie de Juillet.

Après avoir voté en juin 1848 pour la dictature du général Cavaignac, M. Thiers vota, en 1852, pour la présidence de Louis-Napoléon. Le 2 décembre de la même année il fut arrêté, conduit à Mazas, et banni du territoire français.

Au mois d'août suivant, il obtint l'autorisation de rentrer à Paris où il vécut pendant onze ans dans la retraite, s'occupant d'art et de littérature.

Les élections de 1863 le rendirent à la scène politique ; élu député par la 2^e circonscription de Paris, il dévoila du haut de la tribune parlementaire les fautes de la politique impériale à l'extérieur et réclama ces « libertés nécessaires » dont l'avènement du ministère Ollivier devait assurer le triomphe.

Tout le monde a présent à la mémoire le rôle rempli par M. Thiers dans ces dernières années. En employant tous ses efforts à préparer l'échec des tentatives de restauration monarchique, il n'a pas peu contribué à jeter la France dans l'impasse où elle se trouve à cette heure. Une attaque d'apoplexie l'a frappé au moment où il caressait de nouveaux projets d'ambition. Il est mort, comme il avait vécu : en révolutionnaire, n'emportant dans la tombe que les regrets des hommes qui avaient médité d'exploiter sa popularité au profit de leurs coupables entreprises.

M. THIERS ET LA PRESSE.

M. Thiers est naturellement l'objet de toutes les préoccupations de la presse. Voici les premières réflexions que sa mort inspire.

Les journaux conservateurs qui voient disparaître ce grand adversaire rendent un hommage unanime à la mémoire de cet homme, dont ils reconnaissent les fautes sans oublier les services qu'il a rendus à la France dans le passé.

Le *Gaulois* s'exprime ainsi :

« Il y a de ces coïncidences, de ces enchaînements de faits, qui, s'ils ne forcent pas la conviction, sont de nature à impressionner les âmes les moins superstitieuses. On enterrait hier, à Poitiers, M. Lepetit, qui, par contrat électoral, s'était constitué l'ombre de M. Thiers. L'ombre a disparu ; le corps disparaît à sa suite. Fatalité ! diront les uns. Providence ! diront les autres.

« Nous croyons, nous, à la Providence, — à la Providence, élément pour M. Thiers autant que pour notre malheureux pays. Les excitations intéressées aigrissant son ambition déçue, mais toujours vivace, malgré les années, l'auraient poussé prochainement dans une aventure où son renom de patriotisme aurait sombré, et où il aurait joué le rôle de dupe au profit d'un compère plus jeune et dont le respect et la déférence n'étaient qu'une concession provisoire à ses cheveux blancs et à sa popularité factice.

« Dieu, qui a de ces tendresses pour ses créatures d'élite, a déjoué cette entreprise, dont il eût été le complice inconscient, dont un autre eût recueilli les fruits et dont la France eût été la victime. En rappelant à lui cet octogénaire pétri d'illusions qu'il croyait généreuse, il a épargné une suprême tache à son honneur et une cruelle blessure à son amour-propre.....

« Pour aujourd'hui, nous nous bornons à faire remarquer qu'il est mort à la veille du 4 septembre, avant d'avoir pu fêter l'anniversaire de cette révolution à jamais funeste, dont il devint le continuateur, après l'avoir énergiquement flétrie.

« N'est-ce pas encore une générosité de la Providence ? »

Le *Figaro*, de son côté, juge ainsi l'homme et ses œuvres :

« Ce n'est pas l'heure de juger l'homme qui vient de disparaître. Il y a trop d'alliage

dans cette vie qui a connu tous les extrêmes, épuisé toutes les joies et toutes les colères, dans cette vie où l'on retrouve les pires défaillances à côté d'admirables efforts, pour qu'on la raconte avec le sang-froid nécessaire, pour qu'on essaye même d'en esquisser sans passion les principales péripéties et les surprenantes complications.

» Pour aujourd'hui, devant la tombe qui vient de s'ouvrir, nous voulons oublier le politique fatal qui, après avoir tué la monarchie de 1815 parce qu'il voulait être ministre, tua celle de 1830 parce qu'il voulait le redevenir; nous ne dirons rien du vieillard rancunier qui a compromis la dignité de ses dernières heures dans des alliances déplorable et qui se cramponnait, avec l'apreté des passions séniles, à l'espoir d'une revanche du 24 mai... Il faudrait un Bossuet pour peindre ce foudroyant contraste entre les volontés d'hier et le néant d'aujourd'hui.....

» Aussi ne devons-nous nous souvenir aujourd'hui que de l'historien patriote, que du ministre courageux qui risqua sa popularité pour museler, à l'aide des lois de Septembre, une presse qu'égalent à peine nos abominables radicaux d'aujourd'hui; nous saluons, dans le vieillard endormi que vont déshonorer les plus odieux éloges et dont les survivants du 18 Mars vont essayer de confisquer le cadavre, le vainqueur de la Commune, le réorganisateur de l'armée, celui qui n'a pas désespéré de la France et lui a rendu confiance en lui révélant, par l'emprunt de cinq milliards, l'immensité de ses ressources.

» Demain, plus tard, nous trierons le bien et le mal si étrangement mêlés dans ce caractère complexe. Nous ne pouvons cependant dissimuler l'importance capitale, au point de vue politique, du coup de théâtre que vient de frapper le Destin.

» Nous avons M. Thiers, s'écriaient les 363, quand ils parlaient de « se soumettre » ou de « se démettre ».

» Ils ne l'ont plus.

» Ils n'ont personne.

M. Poujoulat, dans l'Union, écrit :

« Un personnage aussi important que M. Thiers n'aurait, en aucun temps, disparu de la scène sans frapper l'attention publique; mais, en ce moment, sa mort est un gros événement. Il était le pivot sur lequel roulait la coalition : l'échiquier républicain est désorganisé. Le nom de M. Thiers abritait une attaque ardente et savamment conduite; la renommée de l'ancien conservateur voilait le radicalisme aux yeux des foules ignorantes et superficielles; M. Thiers de moins, il n'y a plus de compétition contre le Maréchal, et tous les plans sont renversés. La mort d'un vieillard n'a rien qui étonne, mais il y a des disparitions soudaines devant lesquelles la pensée se recueille. Nous ne sommes pas de ceux qui excluent la Providence du gouvernement des affaires humaines, et parfois il lui plaît de faire particulièrement sentir son action sur le monde. Nous avons caractérisé le rôle de M. Thiers dans ces derniers temps, et l'on sait notre sentiment sur l'œuvre misérable à laquelle il s'était donné tout entier et qui a été son dernier effort; le cercueil qui vient de s'ouvrir nous commande aujourd'hui la brièveté et la retenue du langage. Le moment viendra où nous examinerons quel usage a fait M. Thiers de ses facultés brillantes et puissantes, où nous jugerons sa longue existence mêlée à tant de choses, les actes de sa vie publique et son influence sur les destinées de son pays. »

La Défense dit, en annonçant cette mort :

« Bien que Dieu n'ait pas été appelé au chevet du moribond, nous l'y voyons, et, dans ce coup de foudre, nous ne voyons que Lui. Depuis deux ans, quelques morts illustres nous avaient révélé l'intérêt que Dieu prend aux affaires de ce monde. C'est encore Lui qui dirige tout, qui déjoue les calculs de la faiblesse humaine, en répare les fautes et les défaillances, et, par une intervention brusque, nous rappelle, quand il le faut, que toute politique est bien misérable qui ne compte pas avec Lui.

» C'est Dieu qui prolonge au delà des limites ordinaires de la longévité les jours de son Vicaire, et veut qu'il survive, lui, chef de l'Eglise éternelle, à tant de ruines humaines. C'est Dieu qui a permis que M. Thiers disparût de la scène avant la fin de la pièce dont il dirigeait l'action, et que la comédie fût subitement interrompue.

» C'est une grande leçon qui descend d'en haut sur la France.

» M. Thiers, qui hier encore remplissait le présent, appartient désormais à l'histoire. Il n'est plus lui-même qu'une de ces poussières historiques dont nous parlions hier. Au moment où Dieu prononce son jugement, nous faisons le nôtre.

» Depuis près de soixante ans, M. Thiers agissait et agitait. Il disparaît, dans la plénitude de son action, au moment peut-être où elle allait être décisive, et où toute cette longue vie allait aboutir. Dieu a voulu que M. Thiers s'en tint à ces « menaces gigantesques » et à ces « travaux interrompus » dont parle le poète.

» Les conséquences d'une pareille mort sont grandes. L'Etat était partagé : d'un côté, le chef de l'Etat groupait autour de lui les conservateurs déterminés; de l'autre côté, un prétendant à la présidence avait réuni dans une même action les hommes indécis qui gardaient confiance dans le passé conservateur de leur chef, et les ennemis de toute société. Il avait su, lui qui avait la longue pratique des hommes, intéresser à son parti les factions les plus diverses; aux uns il offrait le mirage de la République conservatrice, aux autres la République définitive avec son « perpétuel provisoire ».

» Mais il ne laisse aucun héritier de sa double politique. M. Gambetta porte le deuil de M. Thiers, et il a raison; l'ombre de M. Thiers était nécessaire à ses menées. M. Thiers disparu le laisse en pleine lumière; le voilà isolé sur la montagne de Belleville. L'entreprise qu'il prétendait mener de compagnie avec un si puissant associé a perdu sa raison sociale. »

Chronique générale.

C'est dimanche qu'expirait le délai dans lequel aurait dû, selon l'interprétation des juristes de la gauche, avoir lieu la publication du décret de convocation des électeurs, et commencer la période électorale.

La presse républicaine tonne et fulmine à ce sujet contre le silence du Journal officiel, qu'elle déclare illégal. Le Mot d'Ordre, entre autres, fait à ce sujet une déclaration précise :

« La convocation des électeurs n'a pas paru dimanche à l'Officiel; c'était le dernier jour légal; le gouvernement n'en a tenu aucun compte; il est sorti de la Constitution, la loi est violée. »

Est-ce que le gouvernement ne répondra pas en faisant poursuivre le Mot d'Ordre ? Il aurait grand tort. S'il laisse les républicains dire impunément qu'il viole la loi, qu'il sort de la Constitution, ceux qui liront le Mot d'Ordre diront à leur tour : il faut que le Mot d'Ordre ait raison, puisque le gouvernement ne peut pas ou n'ose pas lui répondre. Et ceux qui parleront ainsi ne voleront certainement pas pour les candidats du gouvernement.

De son côté, la Lanterne se contente de publier en tête de son numéro de lundi, et en gros caractères, les lignes suivantes :

« Les délais légaux pour la convocation des électeurs sont expirés. Le gouvernement est sorti de la légalité. »

La Lanterne devrait également être poursuivie, au même titre que le Mot d'Ordre. Nous savons bien que cette thèse a été maintes fois soutenue par les journaux républicains; nous l'avons réfutée aussi longuement que le comportait la question. Mais ce n'est pas une raison pour dire que le gouvernement est sorti de la légalité, puisque l'accusation est fautive; nous n'en voulons pour preuve que l'article suivant du décret organique du 2 février 1852 sur les élections, maintenu en vigueur par l'article 5 de la loi du 30 novembre 1875 :

« Art. 4. — Les collèges électoraux sont convoqués par un décret du pouvoir exécutif. L'intervalle entre la promulgation du décret et l'ouverture des collèges électoraux est de vingt jours au moins. »

D'autre part, l'article 5 de la loi du 25 février 1875 fixe à 3 mois pleins le délai de convocation des collèges. Or, le décret de dissolution étant du 18 juin, il s'en faut encore de quinze jours que le délai de convocation ne soit expiré.

Comme on le voit, la loi est nette et précise, et les journaux de la faction républicaine commettent un acte de la plus insigne mauvaise foi en accusant le gouvernement d'être sorti de la légalité.

La Gazette des Tribunaux annonce que MM. Gambetta et Murat sont assignés pour mardi prochain devant la 40^e chambre correctionnelle, sous la prévention d'offense au Maréchal et d'outrages aux ministres.

Il résulte de la qualification de ce dernier délit que le compte rendu des débats est interdit (art. 11 de la loi du 27 juillet 1849).

Le Rappel annonce que le manifeste préparé par M. Thiers était complètement terminé et qu'il paraîtra au moment fixé par son auteur.

M. Thiers ayant occupé de hautes fonctions dans l'Etat, il a été question, dès le soir de sa mort, d'apposer les scellés sur tous les papiers qui se trouvent à l'hôtel de la place Saint-Georges.

L'Assemblée nationale, dans son numéro du 4 septembre, célèbre le retour de cette date en publiant, en tête de sa première page, et en gros caractères, l'entrefilet suivant entouré d'un encadrement noir :

Le 4 Septembre.

« Anniversaire néfaste, reçois en passant notre anathème patriotique ! »

» Jour funeste, sois à jamais maudit ! Non parce que tu as brisé un trône comme on a brisé ceux de 1830 et de 1848, mais parce que tu nous as fait subir le plus insensé, le plus odieux des Gouvernements, celui qu'un éloquent conservateur, Emile de Girardin, a si justement flétri du nom de *Gouvernement de la Défaite nationale*, celui qu'un illustre homme d'Etat, M. Thiers, a dénommé le *Gouvernement des fous furieux*.

» Jour fatal, gros d'orages, de discordes et d'une révolution en face de l'ennemi !

» C'est bien toi qui nous as fait réellement perdre dix milliards et deux provinces !

» C'est toi qui as jonché le sol français de plus de cent mille cadavres !

» C'est toi qui as répandu le pétrole et la flamme sur nos plus beaux monuments et sur les chefs-d'œuvre dont la France était fière !

» C'est toi, jour de honte et de deuil, qui nous livres aujourd'hui à un fléau plus redoutable encore que le pétrole des Communards :

» A la parole des ambitieux, des clubistes et des balconniers !!

» La Rédaction. »

Guerre d'Orient.

Constantinople, 5 septembre.

Une bataille est engagée très-vigoureusement à Chipka.

Tous les corps d'armée turcs continuent leurs mouvements offensifs.

Les anciens commandants de Sistova et de Chipka qui ont abandonné leurs positions sans avoir suffisamment résisté ont été arrêtés et seront traduits devant un conseil de guerre.

Constantinople, 5 septembre, midi.

Dans un entretien que M. Layard a eu avec le grand vizir, ce dernier a formellement déclaré que la Turquie ne demandait l'appui de personne, se sentant assez forte pour défendre ses droits et son honneur. Que, de plus, elle entendait se réserver toute liberté d'action pour traiter des conditions de la paix avec la Russie, sans avoir recours à la médiation d'aucune puissance.

Londres, 5 septembre.

Un télégramme de Constantinople, 5 septembre, adressé au Daily Telegraph, annonce, d'après les

dépêches officielles, que Ahmed-Pacha a remporté hier une victoire importante sur les Russes à Kadisont de 1,000 hommes. Celles des Turcs sont relativement faibles.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le parti républicain de notre arrondissement est quelque peu divisé. M. Combiert n'est pas accepté par tous; il est fortement question d'une nouvelle candidature qui nous viendrait du canton de Doué; c'est celle de M. le général Genest.

PÈLERINAGE DU PUY-NOTRE-DAME.

Un train spécial partira de Saumur, dimanche prochain 9 septembre, à 8 heures du matin, de la gare de la Vendée. Les pèlerins seront reçus, à l'entrée du Puy-Notre-Dame, par une députation qui mettra un vaste local à leur disposition et où chacun pourra déposer son bagage.

Peu après, la procession déploiera ses bannières et s'acheminera vers la basilique. Le clergé de la ville viendra au-devant des pèlerins de Saumur, qui seront admis seuls. Il y aura une messe spéciale pendant laquelle des cantiques seront chantés. Après la grand-messe, les pèlerins de Saumur seront admis à vénérer la sainte Relique. Les vêpres seront chantées à 2 heures; il y aura sermon; puis aura lieu la procession de la sainte Relique. Les pèlerins de Saumur et Bagnaux seront groupés autour de leurs bannières; après la procession, bénédiction solennelle.

Les pèlerins auront le temps de déjeuner dans l'intervalle des cérémonies, et pourront facilement dîner avant le départ du train.

Un restaurateur d'Angers servira, aux personnes qui s'adresseront à lui et qui se feront inscrire avant samedi, le déjeuner et le dîner (les deux repas) pour 3 fr.

Il y aura un service d'omnibus de la gare au Puy et retour pour les personnes qui ne pourraient faire le trajet à pied.

Les pèlerins seront de retour à Saumur à 8 heures du soir.

A l'occasion des fêtes qui seront offertes par les habitants de Tours au Maréchal, lors de sa visite le 13 septembre prochain, la Compagnie du chemin de fer d'Orléans effectuera, le 13 septembre, un train spécial partant de Tours à 11 heures 15 du soir pour revenir à Saumur.

Ce train s'arrêtera à toutes les stations entre Tours et Saumur.

On nous communique un numéro de l'Illustration qui publie une lettre de M. Léon Barrabrand rendant compte du naufrage du *Mei-Kong*, dont nous avons parlé hier.

Nous nous empressons de reproduire cette lettre. Notre jeune compatriote joint l'esprit d'humilité à ses qualités de bravoure, son récit est animé, sobre de réflexions, rend hommage à chacun et s'oublie totalement. Tous ses amis de Saumur liront cette lettre avec intérêt.

Nous lui laissons la parole :

« Le dimanche 17 juin, à minuit moins quelques minutes, par suite d'une fatale erreur, le *Mei-Kong* faisait naufrage à une très-faible distance du cap Guardafui.

» La mer était très-forte, et le navire, s'abaissant en travers et sur tribord, était presque aussitôt défoncé sur les rochers. Les lames déferlaient sur le bords, passant en énormes paquets par-dessus le pont et, pénétrant dans l'intérieur du paquebot par les claires-voies, elles tombaient avec un bruit sinistre dans les cales où elles se joignaient à l'eau qui, par la brèche du dessous, avait déjà envahi cette dernière partie du navire.

» Les premiers moments, comme on peut penser, furent pleins d'anxiété ou de terreur pour tout le monde; cependant on fit généralement bonne contenance, et les femmes, en ces tristes circonstances, montrèrent une résignation et un calme véritablement surprenants.

» Le sauvetage, ordonné immédiatement, fut, après un premier essai, reconnu impossible pendant la nuit, qui était très-noire. Deux mâchets s'étaient déjà noyés dans cette tentative et on dut attendre le jour pour continuer.

» A deux heures et demie du matin, un navire

10^e ANNÉE.

LE MONITEUR

DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE
Paraît tous les Dimanches
en grand format de 16 pages.

Résumé de chaque numéro :

Bulletin politique. — Bulletin financier — Bilans des établissements de crédit. — Recettes des chemins de fer. — Correspondance étrangère. — Nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc. — Cours des valeurs en banque et en bourse. — Liste des tirages. — Vérifications des numéros sortis. — Correspondance des abonnés. — Renseignements.

4 par AN. **4** par AN.

PRIME GRATUITE
MANUEL DES CAPITALISTES
Un fort volume in-8^e.

PARIS, 7, rue Lafayette, 7, PARIS.
Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

LE PRINTEMPS, MONITEUR ILLUSTRÉ DES MODES.

publie chaque quinzaine les modèles les plus nouveaux de robes, manteaux, polonaises, costumes d'enfants, chapeaux, coiffures, lingerie, ouvrages de dames, tricots, guipures, tapisseries, crochets, etc.; avec 12 feuilles de patrons en grandeur naturelle.

Six mois : 4 fr. 50. — Un an : 8 fr.

LE PRINTEMPS, MONITEUR ILLUSTRÉ DES MODES.

publie en outre, dans chaque livraison, une belle gravure de mode colorée; avec les modes colorées et les patrons en grandeur naturelle.

Six mois : 6 fr. 50. — Un an : 12 fr.

LE PRINTEMPS, MONITEUR ILLUSTRÉ DES MODES.

publie une édition complète donnant, par an, 36 belles gravures colorées, 12 feuilles de travaux et 48 grands patrons tout découpés en grandeur naturelle.

Trois mois : 6 fr. — Six mois : 11 fr. — Un an : 20 fr.

5, rue des Filles-Saint-Thomas (place de la Bourse), Paris.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux

des hôpitaux de Paris, obtiennent mille guérisons par an, terme moyen.

— Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

GOUTTE ET RHUMATISMES

Depuis 1825, l'efficacité remarquable de l'Anti-goutteux Boubée (Sirop végétal spécial autorisé) contre la Goutte et les Rhumatismes aigus ou chroniques, ses effets calmants instantanés, et son innocuité complète sur l'économie sont attestés par les médecins et les félicitations unanimes des malades. Mémoire médical envoyé gratis et franco sur demande adressée au Dépôt général, 4, rue de l'Échiquier, à Paris. — Exiger les nouvelles marques de garantie.

Dépôt à Saumur, chez M. PERDRIAU, pharmacien, place de la Bilange.

Fumouze-Albespeyres : Produits pharmaceutiques; voir aux annonces.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, 11 juin 1877

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 20 — —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — —		9 — 7 — —	
7 — 40 — —		11 — 41 — —	
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 30 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 10 — soir.	
12 — 30 — —		7 — 59 — —	
6 — 15 — —		11 — 20 — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 SEPTEMBRE 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %			71	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	725		5	Canal de Suez	695		7
4 1/2 %			192 50	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	631 25		3	75	527 50		2
5 %			106	Crédit Mobilier	143 75		1	25	568 75		3
Obligations du Trésor, 1. payé.			490	Crédit foncier d'Autriche	507 50		3	50			
Dép. de la Seine, emprunt 1857			928 50	Charentes, 500 fr. l. p.	143 50		3	50	OBLIGATIONS.		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860			493	Est	631 25				Orléans		329
— 1865, 4 %			510	Paris-Lyon-Méditerranée	1016 25		1	25	Paris-Lyon-Méditerranée		326 75
— 1869, 3 %			385	Midi	755		5		Est		323
— 1871, 3 %			371 50	Orléans	1237 50		2	50	Nord		328 50
— 1875, 4 %			492 50	Ouest	686 25		3	75	Ouest		325
— 1876, 4 %			480 50	Vendée, 500 fr. l. p.					Midi		325
Banque de France			3110	Compagnie parisienne du Gaz	1221 25		1	25	Charentes		218
Comptoir d'Escompte			607 50	C. gén. Transatlantique	507 50		2	50	Vendée		135
Crédit agricole, 200 f. p.			389						Canal de Suez		542 50
Crédit Foncier colonial, 300 fr.			360								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 5 juin 1877)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
8 — 45 — —	(s'arrête à Angers)
9 — 1 — —	omnibus-mixte.
1 — 36 — —	soir.
4 — 10 — —	
7 — 15 — —	express.
10 — 37 — —	omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — —	omnibus.
9 — 40 — —	express.
12 — 40 — —	soir.
4 — 44 — —	omnibus-mixte.
10 — 38 — —	express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 45.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
UNE MAISON
Située à Saumur, rue du Temple, n° 4, occupée par M^{me} veuve Pinet-Marquis. S'adresser à M^e CLOUARD, notaire.

A VENDRE
UN VASTE ENCLOSE
EN JARDIN,
Entouré de murs avec espaliers, Situé commune de Bagneux.
Plusieurs appartements, écurie, remise et manège à eau. Superficie : 50 ares environ. S'adresser au bureau du journal.

A AFFERMER
DE SUITE,
UN QUETIER
Joignant le collège Saint-Louis. S'adresser rue de Poitiers, 48.

A CEDER
Pour cause de santé,
UNE BOULANGERIE
BIEN ACHALANDÉE,
Avec bonne clientèle. Située à Doué-la-Fontaine. S'adresser à M. GUICHOU, qui l'exploite. (471)

A LOUER
PRÉSENTMENT,
UNE MAISON
Rue Saint-Jean,
Pouvant servir à toute espèce de commerce. Sans communauté. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE 10,000 FRANCS.
Remboursement garanti par des rentes françaises. Intérêt 6 0/0 et bénéfices. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
UN BON CHIEN COUGHANT, âgé de dix-huit mois, bien dressé pour la chasse sur l'eau et sur terre. S'adresser à M. HUBERT, garde particulier à Milly. (458)

Une DAME DEMANDE UNE PLACE de dame de compagnie. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

LIVRES ANCIENS A VENDRE

ENCYCLOPÉDIE ou Dictionnaire raisonné des connaissances humaines, par de FELICE, 48 volumes de texte, 10 volumes de planches, 58 volumes in-4°; Yverdon, 1770.

ESSAIS DE MICHEL DE MONTAIGNE, 1 volume; Paris, 1657.

CHILIADES ADAGIORUM, D. ERASMI ROTTERDAMI, 1 volume; Cologne, 1540, etc., etc.

S'adresser à M. DEHAU, à Saint-Lambert-des-Lèves, près Saumur (Maine-et-Loire).

A LA MONTRE DE BOIS.

MONTRES PERFECTIONNÉES
Garanties quatre années.
Payables après six mois d'essai.
Faculté de rendre toute montre dont on ne serait pas satisfait. S'adresser à M. BEAUFILS, horloger à Parnay, ou à Saumur, tous les samedis, de midi à quatre heures, maison Beurois, rue de l'Hôtel-de-Ville et rue du Puits-Neuf. (520)

CHEMISERIE PARISIENNE

A. MURAY
SAUMUR,
Demande deux mécaniciennes et des ouvrières.

UN VALET DE CHAMBRE, connaissant également les soins des chevaux et pouvant être cocher, demande un emploi. — Bons certificats. S'adresser au bureau du journal.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ
Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :
Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr.
Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ DES-ARTS, 11, à Paris.
La collection se compose actuellement de 30 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.
Le volume broché pour Paris 3 fr. — pour les départements 4 fr.

AVIS AU PUBLIC

Il existe dans le commerce de nombreuses imitations des préparations de la maison FUMOUCHE-ALBESPEYRES; les personnes qui font usage des produits suivants ne sauraient donc trop s'assurer, avant de les acheter, s'ils portent bien la signature de l'inventeur.

Papier et Vésicatoire d'Albespeyres employés dans les hôpitaux militaires. Les meilleures préparations pour former les vésicatoires et les entretenir sans odeur ni douleur. Exiger la signature d'Albespeyres. Prix : 1 fr.

Papier et Cigares anti-asthmatiques de B^{is} Barral. Ces préparations constituent un perfectionnement important du carton anti-asthmatique du Codez; elles sont recommandées journellement par les médecins pour combattre l'Asthme, la Bronchite, le Catarrhe pulmonaire et l'Oppression qui existe dans la plupart des maladies de la poitrine. Exiger sur chaque boîte la signature B^{is} Barral. Prix : 3 fr.

Cataplasmes Jouanique, en feuilles minces, légers, inaltérables. Trempés 6 ou 8 minutes dans l'eau bouillante, ils fournissent un cataplasme ayant toutes les propriétés de la farine de lin et peuvent rester appliqués 24 heures sans s'agrir. Exiger sur chaque boîte la signature Jouanique. Prix : 2 fr.

Capsules Raquin, APPROUVÉES par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE, qui les a déclarées supérieures à toutes les autres préparations de COPAHU dans le traitement des maladies secrètes. Deux flacons suffisent dans la plupart des cas. Exiger sur chaque flacon la signature Raquin. Prix : 5 fr.

NOTA. — Ces produits sont envoyés franco contre mandat ou timbres-poste adressés à FUMOUCHE-ALBESPEYRES, 78, Faubourg Saint-Denis, à Paris. Dépôt dans toutes les Pharmacies.

M. RIELLANT

ET SA FILLE
Chirurgien et Mécanicien
Dentiste,

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,

Maison Beurois,
Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.
Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER
A. CLOSIER, Successeur,
Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris,
20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales. Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale. Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies. On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaux.



PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS.
Guérison radicale et réapparition du poil de la même couleur par le Topique Portugais de C. ROUXEL; le flacon d'essai : 2 fr. — Savon Portugais de C. ROUXEL, glycéro-phéniqué, destruction immédiate de la vermine sur les personnes comme sur les animaux. — Véritable Poudre de Watrin, vétérinaire, contre la maladie des chiens. (Exiger la signature A. WATRIN). — Liniment Boyer-Michel, pour remplacer le feu par le fer rouge. — Sucre Purgatif à l'Orange et Sol Brochet, pour guérir les engelures en deux heures.
DÉPÔT A SAUMUR : Pharmacie PERDRIAU. (504)

UNE PAGE DE L'HISTOIRE DE METZ

Par Louis de Vallières
Un charmant volume in-18 carré, sur beau papier fort.
Tous les Français qui regrettent la perte de l'Alsace et de la Lorraine voudront posséder ce livre, qui est un hommage rendu à notre ville-sœur qui gémit dans les fers.
Pour recevoir franco, par le retour du courrier, cet intéressant et patriotique ouvrage, il suffit d'envoyer 2 fr. 50 c. à M. Louis de VALLIÈRES, 54, rue Dombasle, à Paris.

L'ILLUSTRATION DE LA MODE

ET
TOILETTE DE PARIS
Rue de Verneuil, 22, à Paris.

LE PLUS BEAU ET LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUS LES JOURNAUX DE MODE
Paraissant une fois par mois, composé de 10 toilettes au moins, d'une superbe gravure de modes, coloriée, de modèles de confections, de lingerie, de coiffures, ouvrages de dames, etc., d'une planche de patrons, d'une chronique sur la mode, les théâtres, les beaux-arts, de nouvelles correspondances avec les abonnés et rébus, etc.
Un numéro est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

PRIX D'ABONNEMENTS
Paris, Départements et Algérie : 6 francs par an.

Envoyer un mandat-poste pour les Départements, la Suisse, la Belgique, l'Italie. — Pour les autres pays, s'adresser aux Libraires-Commissionnaires.
La modicité du prix d'abonnements ne nous permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.
Saumur, imprimerie de P. GODET.